



CDC FAST et CERIG poursuivent leur partenariat pour faciliter les échanges liés à HELIOS

Paris, le 15 janvier 2013 – CDC FAST, filiale du groupe Caisse des Dépôts et leader de la dématérialisation des procédures administratives ainsi que CERIG, éditeur de logiciels de gestion et de gestion électronique documentaire, annoncent la poursuite de leur collaboration avec la commercialisation d'une solution destinée à la dématérialisation des échanges comptables.

Avec cette alliance stratégique, CDC FAST permet désormais aux clients de CERIG (plus de 3 000, répartis entre collectivités locales et établissements du secteur social et médico-social) de disposer d'un service fiable et sécurisé répondant aux exigences ministérielles en vigueur, et garantissant une télétransmission des documents adaptée aux besoins des utilisateurs.

Ce partenariat fait suite à une forte demande de la part des clients de CERIG, dont les retours montrent que les avantages liés à la dématérialisation des procédures sont nombreux : mobilité, économies de frais postaux et de papier, gain de temps pour les agents et simplification de la gestion budgétaire et comptable.

« Nous sommes ravis de renouveler notre association avec CERIG, et prouver, une fois de plus, que la dématérialisation des procédures administratives est en marche. La demande des usagers grandit et nous participons activement à cette révolution », commente Charles du BOULLAY, Président du directoire de CDC FAST.

« Avec CDC FAST, nous avons la garantie d'un interlocuteur solide et durable dans le temps, ce qui sécurise nos clients », déclare Bruno DUPERRIER, Directeur général de CERIG, pour qui le choix du tiers de confiance s'est fait naturellement : *« c'est le partenaire le plus proche des collectivités et dont la notoriété est historique ».*

CDC FAST et CERIG sont associés depuis un an. Le premier volet de leur partenariat a concerné les échanges liés à la dématérialisation du contrôle de légalité (ACTES).

En étendant leur collaboration à la dématérialisation de la comptabilité publique (HELIOS), les deux sociétés illustrent la modernisation et le développement des e-administrations.

À terme, la totalité des clients de CERIG travaillera de façon dématérialisée.

Contacts presse

CICOMMUNICATION

Stéphanie DURAFFOURD

Catherine ISNARD

Tél. : 01 47 23 90 48

cicom@cicommunication.com

À propos de CDC FAST - www.cdcfast.fr

Créée en 2006, CDC FAST est une filiale à 100% du groupe Caisse des Dépôts. Tiers de confiance, la société propose une offre de télétransmission sécurisée pour les documents à forte valeur administrative, juridique et financière.

Outre la dématérialisation du Contrôle de Légalité, de la Convocation des Elus et de la gestion des Prestations Sociales, CDC FAST propose une offre de services en matière de Comptabilité Publique, de Parapheur électronique et d'archivage électronique dans les secteurs publics et privés. Ses services sont utilisés par plus de 4 000 établissements publics, collectivités locales et entreprises.

Le métier de CDC FAST s'inscrit dans l'une des quatre priorités du groupe Caisse des Dépôts, dans le cadre de son plan stratégique « *Elan 2020* » : l'environnement et le développement durable.

À propos de CERIG – www.cerig.fr

Entreprise à taille humaine, CERIG, satisfait ses clients et partenaires depuis 30 ans. Innovatrice, l'entreprise CERIG a intégré la dématérialisation dans ses produits métiers il y a quinze ans. CERIG rayonne aujourd'hui au plan national à travers des agences de proximité. Certifié Iso 9001 version 2008, pour l'ensemble de ses développements et de ses services depuis plus de 13 ans.

CERIG est aujourd'hui validé PES V2 par la DGFIP, ce qui garantit à ses clients de satisfaire à l'obligation légale d'avoir à migrer avant le 1^{er} janvier 2015 pour satisfaire à cette nouvelle norme.

CERIG propose une gamme complète d'outils de gestion à destination des collectivités, comptabilité, paye, ressources humaines, élection, état civil, multi facturation, périscolaire, GED. CERIG dispose aujourd'hui d'une solution pour chacune des problématiques de la collectivité.